

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 22 janvier 2026



## Les CESER face à une nouvelle menace législative

Une nouvelle menace législative se profile pour les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER). La commission mixte paritaire qui s'est tenue ce 20 janvier sur le texte relatif à la « simplification de la vie économique » a voté le principe de **les rendre facultatifs, au libre choix des Régions**.

Ce vote contrevient au principe **d'égalité entre les territoires**, en instaurant une France à deux vitesses de la démocratie consultative, où certains citoyens pourraient se voir privés de toute représentation structurée des corps intermédiaires dans l'élaboration des politiques publiques régionales.

Cette disposition affaiblirait structurellement **la place de la société civile dans les territoires** et transformerait **un pilier démocratique en simple option** politique.

Alors même que le constat est fait d'une société de plus en plus fracturée, limiter les espaces où, précisément, se construisent et s'entretiennent des convergences entre parties-prenantes défendant des points de vue et intérêts contradictoires, paraît constituer un **péril supplémentaire** vers une plus grande fragmentation de notre société !

Rappelons par ailleurs que les CESER sont une composante constitutive de la collectivité régionale, et non une agence de l'État. Leur existence procède d'un acte fondateur de décentralisation, fondé sur **la reconnaissance du rôle de la société civile organisée dans la fabrique des politiques publiques territoriales**.

Les CESER ne relèvent ni du champ de la complexité administrative pour les entreprises, ni de celui des procédures économiques. Les CESER ne sont pas un obstacle à l'action économique : ils sont **un espace de dialogue, d'anticipation et de co-construction entre les forces vives d'un territoire**.

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX  
14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES  
27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS  
15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

Les CESER ne refusent pas **un débat sur la réforme** de leur composition et de leur fonctionnement pour en renforcer la légitimité. Bien au contraire, ils le proposent.

Mais ils s'opposent avec force à la **remise en cause de la place de la société civile organisée dans l'architecture démocratique territoriale** et à tout risque de surpolitisation et d'instrumentalisation dont elle pourrait être l'objet à l'approche de chaque renouvellement des assemblées régionales qui serait contradictoire avec la nécessité d'en conserver un caractère apartisan.

Contact :

Yves JEAN  
Président du CESER Nouvelle-Aquitaine  
[president@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:president@ceser-nouvelle-aquitaine.fr) / 06 71 47 60 98

Contact presse :

Morgan BAILLON  
Coordinateur communication  
[morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr) / 05 57 57 50 18 – 06 12 51 76 43

**CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL**

---

**SITE DE BORDEAUX**

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

**SITE DE LIMOGES**

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

**SITE DE POITIERS**

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

---